

ACTA organise une journée pour le 21e Téléthon



ACTA organise une journée pour le 21e Téléthon

Samedi 6 décembre 2025 ACTA organise une journée à l'occasion du 21e Téléthon

Deux circuits de marche :

Marche Circuit long : 12 km Sentier de Béon Accueil/inscriptions à 8 h30 Moncassin 9 h : départ du foyer 10 h 15 : pause « à la guitare » 12 h 30 : arrivée.

Marche Circuit court : 7 km Sentier de Béon Accueil/inscriptions : 10 h Moncassin 10 h 15 : départ du foyer 12 h 30 : arrivée.

13 h : Repas au foyer de Moncassin. Porter assiettes verres et couverts...

Repas

20 € pour les adultes, 7 € enfants (6/11ans)

Apéritif

Velouté de potimarron et butternut, Blanquette de Chapon aux cèpes, son fagot aux 3 légumes et ses pommes de terre grenaille saladaise, Poire au chocolat, pain, vin, café ...

Inscriptions au repas impérativement avant le mardi 2 décembre.

ACTA : (Denise) 06 79 08 48 86

(Sylvie) 06 79 73 07 65

Belloc St-Clamens : 06 32 44 09 33

05 62 67 08 66

Berdoues : 06 29 73 21 45

Clermont-Pouyguillès : 06 08 93 43 99

Lagarde-Hachan : (Caroline) 06 89 83 30 80

Moncassin : 06 11 70 98 44

St-Élix-Theux : 05 62 67 13 86

06 09 27 14 97

St Médard : (David) 06 26 70 32 46

St-Michel : 06 10 70 81 22

Sauviac : 06 16 43 40 83

Viozan : (HR) 05 62 67 05 19

Dons possibles toute la journée Récupérations de piles et de portables usagés.

Après le repas de 15 h à 17 h, possibilité de jouer à la pétanque, ou à la belote...

Dons possibles dans les mairies des communes citées.

Important

Chèque libellé à l'ordre de L'AFM Téléthon (montant libre sans contrepartie) donne droit à un reçu fiscal renvoyé directement par courrier postal.

* Paiement des repas (espèces) ou chèque à l'ordre d'ACTA.

Journée organisée par ACTA, en partenariat avec les municipalités ci-dessus, les associations locales, les personnes bénévoles et de généreux donateurs !

Les frais de restauration sont entièrement pris en charge par les municipalités afin de reverser l'intégralité des coûts des repas au Téléthon !